



Litige avec mon propriétaire

Par **laquillomance**, le **07/05/2008 à 16:58**

BonjourrrrrJ'ai un litige avec mon propriétaire rnJe loue une maison de ville en colocation avec une personne et une partie du logement reste à disposition du propriétaire.rnUn contrat de location a été établie au 01/01/07 jusqu'au 01/01/08rnAu 01/01/08 le propriétaire ne nous a pas refait de contrat mais nous sommes toujours ses locataires et nous payons toujours le loyerrnLe loyer convenu était de 450 euros par colocatairernAujourd'hui le propriétaire nous envoi un courrier où il nous explique qu'il réajuste le loyer à 530 euros à partir du moi de mai.rnDe plus depuis décembre nous n'avons reçu aucun document des impôts concernant la taxe d'habitation pour l 'année 2007 rnAujourd'hui il nous envoie une photocopie de la taxe d'habitation à son nom et nous demande de lui régler 1 tiers du montant .rnMa question est donc simple rnAs t il le droit de faire cela sachant que nous recevons le courrier d'augmentation du loyer le 07/05/2008 et qu'il nous demande ce règlement pour le même moi ?rnEst ce qu'il n'est pas tenu d'attendre les dates anniversaire des contrat pour augmenter les loyers?rnEn attente de réponses rnCordialement

Par **Lili**, le **08/05/2008 à 22:58**

Bonjour,rnAvez vous bien signé un bail en bon et du forme ? il est vraiment étrange que la Taxe d'habitation soit adressée au propriétaire ???rnLa date de révision du loyer est celle indiquée dans le bail ou, à défaut, la date anniversaire du bail.rnBon courage !